



50 boulevard de La Liberté 44100 Nantes

Tel : 02.51.80.66.80

Fax 0970064048

sudposte44@orange.fr

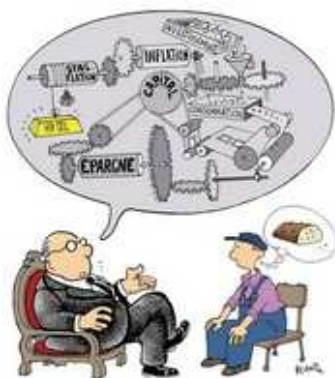
Compte-rendu de l'audience du 15 avril

Chaque syndicat a été ou sera reçu par le nouveau directeur de la PIC. Pour notre part nous avons signalé dans notre tract que nous souhaitons une plénière. La direction n'est pas opposée aux plénières, aux syndicats de le demander, ce que nous ne manquerons pas de faire.

Quel objectif pour le nouveau directeur ? Quelle feuille de route ? L'accord PIC que nous avons signé va-t-il être prorogé ? La nuit va-t-elle être maintenue ?

Réponse : Le directeur nous a répondu que sa mission était la gestion des flux et la qualité de vie au travail. Concernant la qualité de vie au travail, il y a du boulot !!! Nous ne voyons pas comment améliorer la vie au travail sans réellement se donner les moyens de combler les absences. Ce qui est loin d'être le cas aujourd'hui !

La réalité aujourd'hui c'est par exemple 3 TOP qui tournent et 2 opérateurs en bout. 1 Agent au lieu de 2 sur les portes le matin, malgré les engagements de la direction. Sans oublier l'alimentation des machines pendant la pause par les encadrants, ou le fait qu'un temps de nettoyage de chantier avant chaque changement de séquençement ne soit même plus respecté.



Les seuls recrutements sont de l'intérim sur des plages horaires à temps partiel, alors que la plupart des îlots manque régulièrement d'effectifs. Cette situation contribue au non respect du séquençement d'activité, et ne fait que générer des inaptitudes supplémentaires et dégrader les relations humaines !

La solution ce n'est pas de faire de l'intérim, de ne pas respecter le code du travail en créant des salariés qui bénéficient de moins de droit. La solution c'est d'accepter que l'organisation actuelle du travail dans la PIC est contre-productive, c'est d'accepter de développer des postes de travail moins productifs qui permettent de tourner et de stopper la spirale infernale des arrêts de maladie et de l'inaptitude. Cela passe par des moyens en emploi, c'est le cœur du problème. La Poste doit y répondre !

Nous avons demandé la communication d'un état des effectifs réels. En effet, entre la réalité vécue sur le terrain et les informations de la direction, c'est le jour et la nuit. Après un dialogue sur le fait que nous avons déjà ces chiffres, nous avons expliqué que nous voulons l'ensemble des éléments. Nous voulons savoir le nombre d'absents par îlot ? qui remplace les absents ? Les perspectives de retraites ? etc.... La direction nous a indiqué qu'elle nous fournirait les informations.

Nous avons questionné le directeur sur la dénonciation ou pas de l'accord sur les horaires.

Il nous répond qu'à l'heure actuelle il ne souhaite pas dénoncer cet accord. Pour autant, en cas de problème avec l'inspection du travail concernant les embauches d'intérimaires à temps partiel, il n'exclut pas de le faire. En fait, il nous semble que ce type de discours s'appelle du chantage !

Concernant la nuit : De nouveau nous sommes intervenus sur le trafic de nuit traité en jour (tache 140 et 170). L'argument de la direction est de dire qu'en procédant ainsi, on évite les restes le matin. Pour SUD nous avons un autre moyen d'éviter les restes, c'est de mettre les moyens en effectifs à la hauteur des besoins !

Sur l'avenir de ce service, la directeur indique qu'il n'a pas l'intention de supprimer la nuit, mais, (il y a toujours un mais..) si le trafic baisse, les agents qui partent ne seront pas remplacés. Le hic, c'est que bien que le trafic baisse peut-être, les machines n'ont pas disparu et nécessitent le même effectif. En décodé, le message c'est qu'il ne veut pas remplacer les départs en nuit !

L'arrêt du transfert de trafic : Le directeur nous a répondu qu'il n'était pas pour cette solution. En effet il craint qu'une fois traité à l'extérieur, il ne soit finalement à terme, plus pris en charge par la PIC de Nantes.

C'est un point positif dans la prise en compte de la situation de La Pic, mais cela nécessite des moyens pour traiter ce trafic ! Quand nous parlons de moyens, c'est bien d'agents permanents, et pas d'intérimaires sur des horaires à temps partiels. Nous en avons profité pour exiger le maintien du tri manuel qui part régulièrement au CTED. En effet, le tri manuel est important pour éviter le tout-machine. Réponse sur cette question : il faut bien donner du boulot au CTED... Belle contradiction avec sa prétendue volonté de garder le trafic..

La promotion : Nous avons rappelé notre revendication du 2.1 grade de base qui est une des revendications centrale des préavis de fin de semaine. Sur ce point, la direction nous renvoie vers « le national » comme d'habitude..... Reste que la direction pourrait faire un effort **immédiatement** pour les agents qui sont là depuis des dizaines d'années sans bénéficier de promotion. Le directeur nous explique que c'est prévu dans l'accord génération ! Chiche on va avancer !



En fait l'accord prévoit de mettre « en condition » les agents pour qu'ils puissent « prétendre » à la promotion, pour le reste c'est toujours au bon vouloir de la direction, du chef. Sans oublier qu'il n'y a pas si longtemps plusieurs agents se sont vu refuser la promotion sous prétexte qu'ils avaient opté pour la reclassification ! Belle arnaque !

Pour SUD, c'est clair, le directeur a tout à fait la possibilité de régler ce problème à son niveau. Nous avons d'ailleurs déjà négocié dans plusieurs établissements du courrier de Loire Atlantique des promotions à l'ancienneté. Ce n'est qu'une question de volonté.



L'ouverture de négociations pour régler enfin les litiges concernant les règles de compensations des fériés et veilles de fériés, les repos de cycle etc... La direction nous a fait le coup classique du « c'est au niveau national.... » Pourtant nous savons pertinemment que des arrangements existent dans certaines PIC. **Le message est passé, nous avons été entendu, mais pas écouté !**

Entretien d'évaluation et objectif chiffré sur MTI, la goutte d'eau qui fait déborder le vase.... La direction nous a indiqué que la PIC de Nantes était en dessous des objectifs des autres PIC et qu'elle devait se mettre à niveau. Il fallait aussi mieux se former pour être plus efficace. Ah bon, les agents de la Pic de Nantes ne connaissent pas leur boulot ? Comment imposer ce chiffrage sans tenir compte du côté aléatoire de la machine, du type de courrier, etc.... N'oublions pas que la norme c'est 4 sur MTI, ce qui rend caduc leurs pseudo normes..

L'embauche en CDI de notre collègue alternante. Un CDI sera proposé à notre collègue dans un centre courrier ! Là encore, que ne ferait pas la Poste pour ne pas perdre la face quand elle est en tort ! Un CDI c'est mieux que ce que la Poste proposait (cdd et alternance), mais pourquoi à la distribution pour un agent qui a un CAP acheminement ? Sud est intervenu sur ce sujet à tous les niveaux (DOTC, Direction Nationale du courrier, Direction du centre).

Bilan de cette réunion : Nous avons fait le tour des revendications, défini ce qui ne fonctionnait pas dans l'établissement. Nous attendons des réponses concrètes. Au regard des non réponses, des renvois vers le national, du chantage sur les embauches d'intérimaires, nous restons dubitatifs sur la volonté de la direction de faire avancer la question centrale des effectifs et de fait tout ce qui en découle.

**A nous, à vous de réagir !
Seule la lutte permettra d'avancer.**

Quand la direction aura reçu l'ensemble des syndicats, elle aura tous les éléments revendicatifs en main. A elle d'organiser une audience plénière et de traiter l'ensemble de ces revendications. Sud laisse le temps à la négociation, mais nous ne doutons pas qu'une mobilisation sera nécessaire. Débattons-en en HIS.